ROZOY FLASH

18 octobre 2012 N°122

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 octobre 2012

La séance du Conseil Municipal du 5 octobre, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des Associations, rue Jean Mermoz.

Sont présents :
- José FLUCHER,
- Jean-Marie THOUANT,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Roger ANDRE,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE,
- Nathalie FLUCHER
- Dominique LECLERCQ,
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Claude MONARQUE,
- Sylvain POULAIN.

Absente excusée :
- Jeany MAIZIERES

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Convention Centre de Gestion, protection et santé au travail,
- Mission de coordination travaux Mairie,
- Travaux éclairage public,
- Rapport d'activités USEDA,
- Vote de crédits,
- Subventions FDS,
- Convention Hôtel-Restaurant,
- Questions diverses.

A la demande de M. le Maire, 4 points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Renouvellement contrats aidés,
- Ligne de trésorerie,
- Prêt T.V.A.,
- Demandes de subventions CDDL : travaux Mairie.

M. le Maire évoque la disparition tragique de M. Jean-Marie POULAIN, employé communal à la retraite depuis 1 an ½.
Après un moment de recueillement, il est procédé à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

DELIBERATIONS

CONVENTION CENTRE DE GESTION, PROTECTION ET SANTE AU TRAVAIL

M. le Maire est autorisé à signer la convention à passer avec le Centre de Gestion de l'Aisne, concernant l'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive et, ce, pour une période de 3 ans, à compter du 1er janvier 2013.

MISSION DE COORDINATION TRAVAUX MAIRIE

Le Conseil Municipal décide de confier à l'entreprise CEFAQ de VERVINS la mission de coordonner les travaux de la mairie. Le montant de la mission s'élève à 1 470 € HT.

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à des dégâts subis en début d'année sur le réseau d'éclairage public à APREMONT (après des vents violents), il est décidé de contribuer aux travaux effectués par l'U.S.E.D.A. à hauteur de 894.12 €.

RAPPORT D'ACTIVITES USEDA

M. le Maire donne lecture du rapport d'activités 2011 émanant de l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne (U.S.E.D.A). Ce rapport n'amène pas de commentaires particuliers de l'assemblée.

VOTE DE CREDITS

Le Conseil Municipal décide de voter les crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement :

C/022 : - 13 984.54 € dépenses imprévues
C/023 : + 13 984.54 € prélèvement pour dépenses d'investissement
C/64168 : + 20 000.00 € salaires et charges
C/673 : + 200.00 € titres annulés sur exercice antérieur

Recettes de fonctionnement :

C/6419 : +13 000.00 € participation Etat contrats aidés
C/70848 : + 4 600.00 € remboursement de mise à disposition
C/70878 : + 2 600.00 € remboursement de charges locatives

Dépenses d'investissement :

C/2312-28 : + 29 448.00 € travaux Mairie

Recettes d'Investissement

C/021 : + 13 854.54 € virement de la section fonctionnement
C/10222 : + 1 921.46 € remboursement T.V.A.
C1321/28 : + 13 542.00 € subvention Etat travaux Mairie

SUBVENTIONS FDS

Dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité, le Conseil Municipal décide d'accepter du Département une subvention d'un montant de 2 963,14 € pour des travaux de drainage de la rue de la station d'épuration.

CONVENTION HOTEL-RESTAURANT

M. le Maire rappelle à l'assemblée que deux repreneurs potentiels sont intéressés par l'hôtel-restaurant-bar de la commune.
Après débat, il est décidé de retenir la proposition de Mme QUENIART par 9 voix pour contre 5 à celle de M. et Mme DE KREIJ.

M. le Maire est autorisé à signer le bail précaire à passer avec Mme QUENIART.

RENOUVELLEMENT CONTRATS AIDES

Il est décidé de renouveler les contrats suivants :

- MM Jean-Louis LESIEUR et Kevin GAPE, pour une durée de 6 mois, à compter du 1er novembre 2012,
- MM Valentin MARLOT et Didier DEWAELE, pour une durée de 6 mois, à compter du 1er décembre 2012.

LIGNE DE TRESORERIE

En début d'année, il a été décidé de contracter une ligne de trésorerie de 300 000 €, prévue en attente de subventions à percevoir.
Cependant, certains travaux ayant pris du retard, il n'a pas été besoin de mobiliser ces fonds en début d'année.
Le contrat initial étant devenu caduque, il est décidé d'annuler la délibération du 2 mai 2012 et de délibérer à nouveau afin de contracter une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un an, limitée à 230 000 €.

PRET T.V.A .

De la même façon, il avait été décidé de contracter un emprunt à court terme (2 ans) dans l'attente du remboursement par l'Etat de l'avance de TVA.
Compte tenu de l'avancée des travaux et de l'équilibre budgétaire ne nécessitant pas d'emprunt, il est décidé d'annuler la délibération du 2 mai 2012.

DEMANDES DE SUBVENTIONS CDDL : TRAVAUX MAIRIE

Le Département est sollicité à hauteur de 22 000 € dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Local (C.D.D.L.) pour les travaux d'accessibilité et de sécurité de la Mairie.

QUESTIONS DIVERSES

APPEL A PROJETS C.D.D.L. 2013-2019

M. le Maire informe de la nécessité de répondre à l'appel à projets pour les travaux éligibles dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Local pour la période de 2013-2019.
Après en avoir débattu, il est décidé de proposer les dossiers suivants :

- maison médicale pluridisciplinaire
- travaux écoles
- stade municipal
- défense incendie
- local technique employés communaux

Ces dossiers ne seront pas forcément tous retenus, il s'agit pour le moment d'une pré-programmation.

TRAVAUX CHEMINS

M. Jean-Pierre GARD, adjoint délégué, informe l'assemblée des travaux en cours et à venir dans les chemins communaux.

CAMPAGNE DE DERATISATION

Il est décidé de planifier une campagne de dératisation du lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre 2012. Du blé empoisonné est disponible en Mairie gratuitement.

Après la programmation de réunions de commissions et la lecture de courriers divers, un tour de table clôture la réunion à 23h15.

INFORMATIONS GENERALES

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Si vous êtes nouvel arrivant dans la commune ou si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie avant le 31 décembre 2012.

NUMEROTATION DES HABITATIONS – RAPPEL

Afin de faciliter la distribution du courrier, des colis, l'accès pour les urgences médicales, les secours, les accès aux compteurs d'eau, d'électricité… il est préférable que chaque habitation ait une plaque numérotée.
Les personnes qui le souhaitent peuvent se déclarer en mairie afin de bénéficier de la commande groupée de nouvelles plaques.

ENCOMBRANTS

Un ramassage des encombrants aura lieu dans la commune le , à partir de 8h00.
Il est conseillé de sortir vos encombrants la veille au soir. Attention, ne seront enlevés que les ferrailles, métaux et encombrants (canapé, TV, gazinière …).
Pas de poubelles ménagères !!

ANIMAUX MALTRAITES

Des cas d'empoisonnements d'animaux domestiques nous ont été signalés dernièrement en Mairie.
La gendarmerie en a été avisée, ces faits étant répréhensibles par la loi.

MESSAGE DE LA GENDARMERIE

La gendarmerie nationale a mis en œuvre depuis plusieurs années **le plan tranquillité cambriolage** qui permet à tout occupant qui s'absente de sa maison pour une période plus ou moins longue de ne pas la laisser sans surveillance.
Il suffit de se rendre à la brigade de gendarmerie du canton et de se signaler en remplissant un formulaire qui va permettre aux gendarmes de s'assurer que ce domicile n'a pas fait l'objet d'une effraction ou d'une tentative d'effraction.

De même, vu la pression délinquante très importante durant cette année 2012 (hausses des cambriolages et des vols de véhicules), 3 principes simples sont rappelés :

SECURISER sa maison et son véhicule en les fermant à clefs lorsque l'on s'absente ou se couche

SURVEILLER au moindre bruit ou présence suspecte les abords de sa maison et celles de ses voisins

SIGNALER, si possible en temps réel, à la gendarmerie en composant le **17,** toute situation, tout véhicule ou personnel qui apparait suspect.

URBANISME ET FISCALITE – MESSAGE DE LA DDT

La Direction Départementale des Territoires (DDT), Service Habitat de LAON, nous informe qu'en l'absence de Déclaration Préalable (anciennement Déclaration de Travaux), de Permis de Construire ou de tout autre document d'urbanisme, des pénalités seront dues à hauteur d'une majoration de 80% des taxes éventuellement dues.

Lorsque vous envisagez des travaux sur votre habitation ou tout autre bâtiment, il est donc important de prendre contact avec le Service Urbanisme de la Mairie afin de connaître les modalités et les situations dans lesquelles un document est nécessaire afin d'éviter d'être pénalisé par la suite.

INFORMATION DE L'EHPAD – LIESSE NOTRE DAME – ACCUEIL DE JOUR

L'EHPAD « Les Jardins du Monde » propose un accueil de jour destiné aux personnes âgées en perte d'autonomie (maladie d'Alzheimer ou apparentée, troubles de la mémoire….) afin de :

- - permettre à la personne âgée de vivre à domicile le plus longtemps possible,
- - soulager, écouter et aider les familles ou le conjoint,
- - favoriser la vie sociale et rompre l'isolement,
- - stimuler la mémoire et l'autonomie.

Les prestations :

- - le transport des participants entre le domicile et l'accueil de jour,
- - l'accompagnement de la vie quotidienne,
- - la restauration (déjeuner et goûter),
- - les soins nécessités par le résidant,
- - les activités thérapeutiques en fonction des besoins et des désirs de chacun.

Les personnes peuvent être accueillies exceptionnellement le dimanche.
Pour toutes informations : EHPAD « Les Jardins du Monde » 16, rue du Maréchal de Tourville
02350 LIESSE NOTRE DAME
Tél : 03.23.22.20.63 – email : mdr.liesse@gmail.com

INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : TERRE ET LIMONS DISPONIBLES

A compter du 22 octobre 2012, et pour 2 semaines, les terrassements de la zone d'activité de LISLET, route de la Sucrerie, vont être effectués par EIFFAGE.

Environ 15 000 m³ de terres et limons sont disponibles gratuitement, chargement compris, durant cette période exclusivement.
Contacter très rapidement la Communauté de Communes : - franckcharpentier@wanadoo.fr
Tél : 03.23.98. 04.54 - 06.79.93.99.70

CINEMA – SALLE DES FETES

UN BONHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL — MERCREDI 17 OCTOBRE – 20h00

-1h 50min- Comédie, Romance - France
Avec Sophie Marceau, Gad Elmaleh, Maurice Barthélémy
Sacha aime ses amis, son piano, la fête.
La nuit, il joue dans un club de jazz et séduit des jolies filles.
Il vit dans l'instant, pour le plaisir. Sans réveil-matin, sans alliance, sans impôt.
Charlotte a trois enfants, deux ex-maris et une carrière professionnelle à gérer.
Elle n'a aucune place pour une histoire d'amour.
Tout les oppose. Ils n'ont rien à faire ensemble…
Ils sont faits l'un pour l'autre.

Tarif enfant : 3,50 € - de 16 ans
Tarif adulte : 5,50 €
Tarif réduit : 3,50 € lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi

REBELLE — LUNDI 29 OCTOBRE – 16h00

A partir de 6 ans - 1h 35min – Animation - Américain
Depuis la nuit des temps, au cœur des terres sauvages et mystérieuses des Highlands d'Ecosse, récits de batailles épiques et légendes mythiques se transmettent de génération en génération. Merida, l'impétueuse fille du roi Fergus et de la reine Elinor, a un problème… Elle est la seule fille au monde à ne pas vouloir devenir princesse ! Maniant l'arc comme personne, Merida refuse de se plier aux règles de la cour et défie une tradition millénaire sacrée aux yeux de tous et particulièrement de sa mère. Dans sa quête de liberté, Merida va involontairement voir se réaliser un vœu bien malheureux et précipiter le royaume dans le chaos. Sa détermination va lui être cruciale pour déjouer cette terrible malédiction.

les Amis de Rozoy et de sa Collégiale

les Amis de Rozoy et de sa Collégiale

GRAND LOTO ANNUEL LE 19 OCTOBRE 2012
Ouverture des portes 18 h 30 – Début des jeux 20 h 00
Nombreux lots à gagner (télé 82 cm, VTT, chaîne HI-FI, plancha, …)
Grille jambons/champagne – Bingo – Loto chinois
Restauration et buvette sur place

LOTO DE L'USR

Le club de football de Rozoy vous invite au loto organisé **le vendredi 26 octobre 2012.**
Ouverture des portes à 18h30.
Restauration et buvette sur place.
Grilles et Bingo.

les Amis de Rozoy et de sa Collégiale

les Amis de Rozoy et de sa Collégiale

GENEALOGIE AISNE – PERMANENCES 4ème trimestre 2012
Elles auront lieu : le vendredi 16 novembre de 16h00 à 19h00
le vendredi 21 décembre de 16h00 à 19h00
Bureau « Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale » 6, rue Jean Mermoz (au-dessus de la Poste)
Pour tous renseignements, tél. 03 23 98 51 08 TOTALE GRATUITÉ

FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND
RANDONNÉES PÉDESTRES

CALENDRIER 4ème TRIMESTRE 2012

Mardi	6 novembre 2012
Samedi	24 novembre 2012
Mardi	11 décembre 2012
Samedi	22 décembre 2012

Départ à 14 h 00 place de l'Europe - Gratuit pour les adhérents - 2,00 € pour les non adhérents
Pour tous renseignements, tél. 03 23 98 82 08 ou 03 23 98 11 90

11 NOVEMBRE

La population est invitée à participer à la cérémonie commémorative du 11 novembre dont voici le programme :
10h15 Rassemblement devant l'Hôtel de Ville
10h30 Messe en la collégiale Saint-Laurent
11h30 Défilé jusqu'au Monument aux Mort
12h00 Vin d'honneur à la Salle des Fêtes